



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉSENTATION

**DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT**

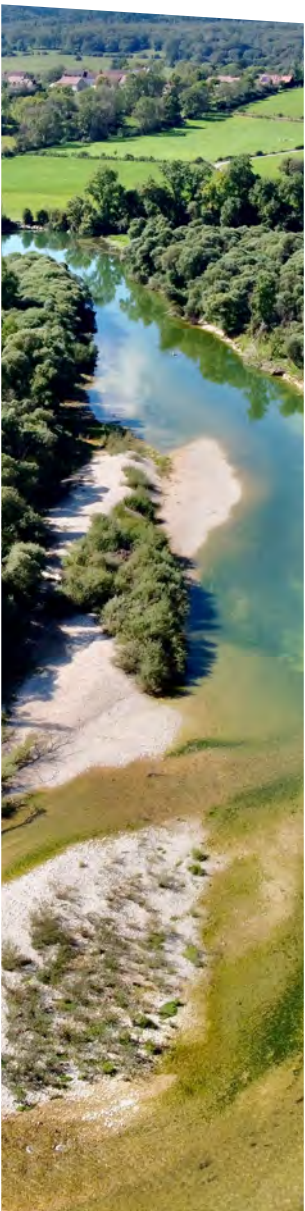
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

DREAL PRÉSENTATION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT, **LA DREAL**, EST UN SERVICE RÉGIONAL DE L'ÉTAT.

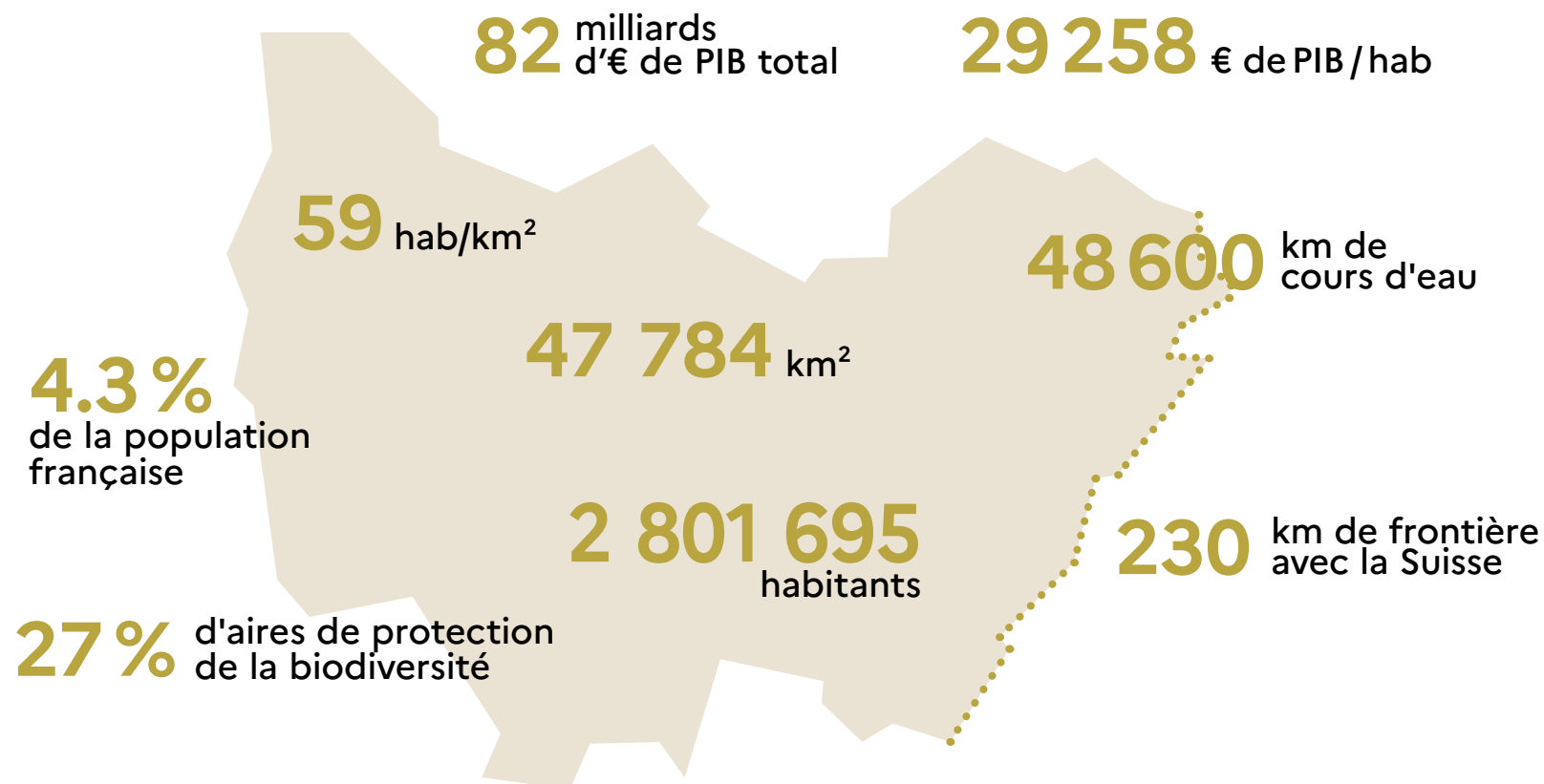
Elle met en œuvre les politiques publiques des ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires, de la transition énergétique sous l'autorité du préfet de région et sous l'autorité fonctionnelle des préfets de départements pour les missions relevant de leurs compétences.

A ce titre, les unités inter-départementales assurent le relais de proximité de la DREAL dans les champs qui les concernent.



CHIFFRES CLÉS RÉGIONAUX

DONNÉES INSEE
20/10/2023



LES MISSIONS DE LA DREAL



// LES INTERVENTIONS DE LA DREAL PEUVENT PRENDRE DIFFÉRENTES FORMES

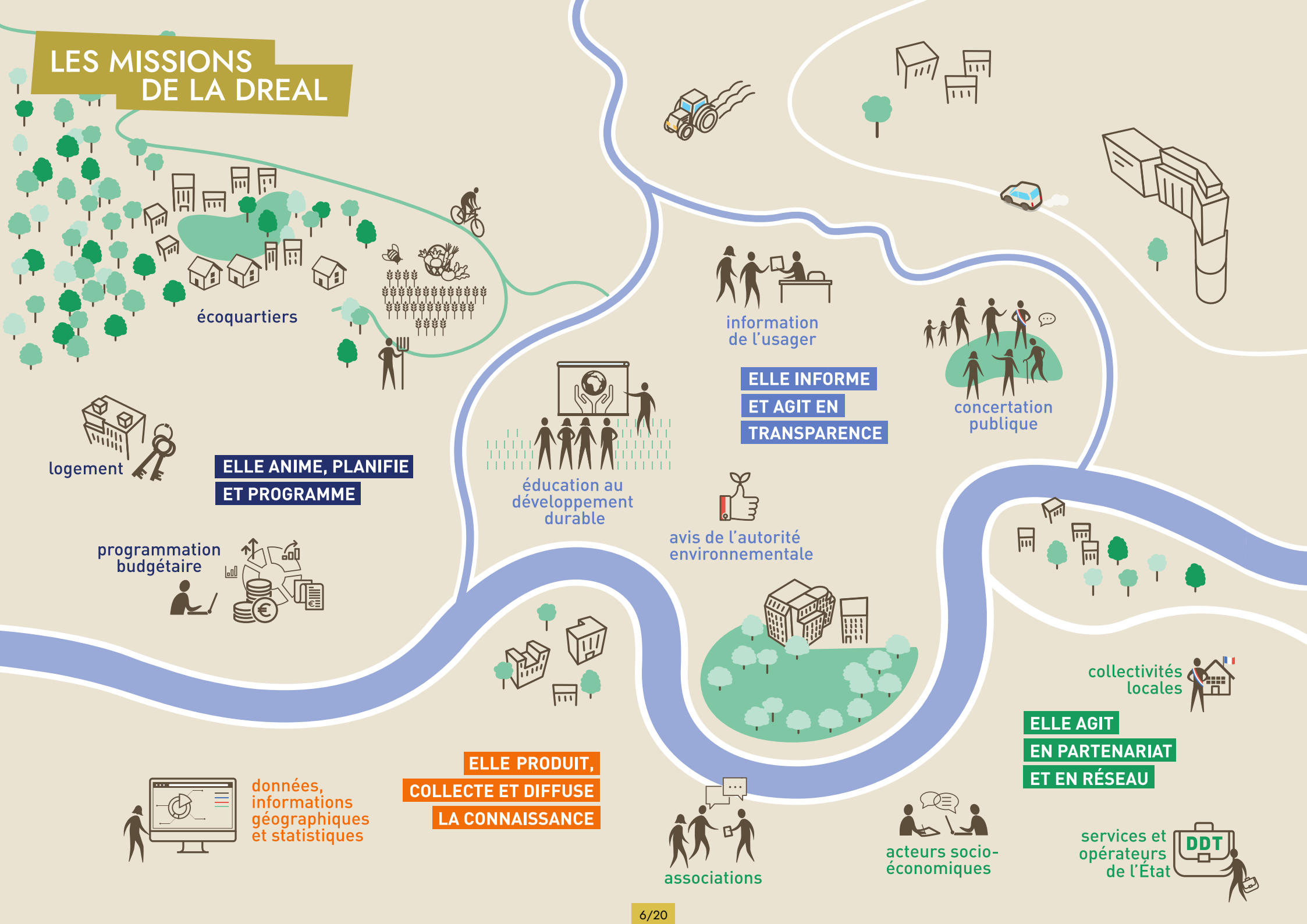
- **ANIMATION ET IMPULSION DE POLITIQUES PUBLIQUES.**
- **ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS** des territoires et porteurs de projet sur les « nouvelles » politiques publiques comme la transition écologique et énergétique
- **INSTRUCTION DE DOSSIERS ET PROCÉDURES, CONTRÔLES** dans le cadre de ses missions régaliennes
- **APPORT D'EXPERTISE** notamment dans le cadre d'avis sur des projets ou procédures d'aménagement et d'inspections

Les missions de la DREAL couvrent des champs variés, ancrés sur le territoire et au service des besoins quotidiens des populations, tels que l'aménagement du territoire, les mobilités, l'habitat et le logement, la maîtrise des risques naturels et technologiques, l'énergie, ainsi que la préservation des ressources et des milieux naturels.

LES MISSIONS DE LA DREAL



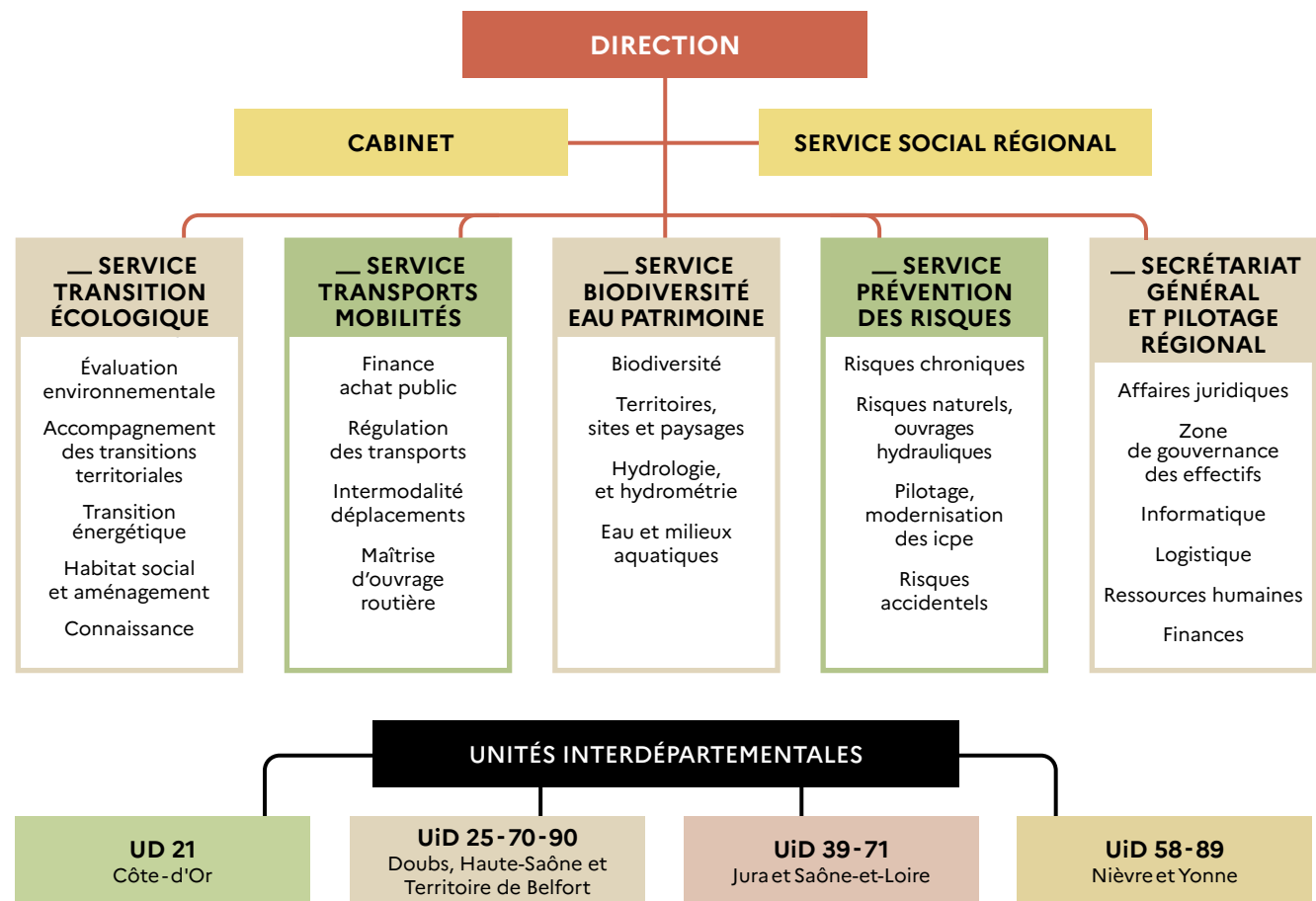
LES MISSIONS DE LA DREAL



L'ORGANISATION DE LA DREAL

Outre la direction et les services supports internes ou régionaux, l'organisation de la DREAL repose sur 4 services métiers et 4 unités interdépartementales :

- le Service Biodiversité Eau Patrimoine (SBEP)
- le Service Prévention des Risques (SPR)
- le Service Transition Écologique (STE)
- le Service Transports Mobilités (STM)
- les unités interdépartementales de Côte-d'Or, de Jura et Saône-et-Loire, de Nièvre et Yonne, de Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort.



SERVICE BIODIVERSITÉ, EAU PATRIMOINE



LE SBEP DÉPLOIE ET MET EN ŒUVRE LES POLITIQUES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RICHESSES NATURELLES.

Il s'attache à contribuer activement à enrayer la perte de biodiversité, à reconquérir la qualité de l'eau, à établir une gestion durable des ressources minérales, à mettre en valeur les paysages.

Dans le cadre des stratégies nationales, européennes ou internationales, il intervient en partenariat avec d'autres services de l'État ou établissements publics et en coordination avec les collectivités territoriales et les réseaux des chargés de mission auprès de divers organismes qu'il finance.

SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES EN LIEN AVEC LES UNITÉS INTERDÉPARTEMENTALES



LE SPR A POUR MISSIONS DE GÉRER LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES.

Il s'appuie sur les meilleures technologies disponibles pour organiser la réduction à la source des risques accidentels, sanitaires ou chroniques, des prélèvements, des déchets et des rejets industriels. Par le biais de réseaux régionaux, il accompagne le développement et l'appropriation des politiques publiques. Il veille à la gestion rationnelle des ressources minérales dans les mines et les carrières.

En lien avec les unités interdépartementales et les directions départementales interministérielles, **il conduit la surveillance réglementaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)** et des ouvrages hydrauliques par le biais d'inspections.

Ainsi, il contribue à l'amélioration de la connaissance des risques, au développement d'une culture du risque partagée avec l'ensemble des parties prenantes et au partage de l'information sur l'état des risques, des pollutions et des nuisances, le cas échéant en concertation avec les riverains.

SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



LE STE ASSURE LE PILOTAGE RÉGIONAL DE LA POLITIQUE CLIMATIQUE pour définir les grandes orientations énergétiques de réduction des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables et la diminution de gaz à effet de serre. En travaillant sur l'adaptation des territoires au changement climatique, via des politiques intégrées « énergie, climat, air », le service rejoint une autre de ses missions : l'aménagement du territoire. Il veille à la mise en œuvre de la politique du logement et de la rénovation urbaine et à la coordination des politiques foncières en région.

Il assure le management de la connaissance, acquiert, produit, traite, valorise et diffuse les données nécessaires à la DREAL et à ses partenaires tout en garantissant l'accès à l'information environnementale pour tous. À ce titre, il pilote le système d'information de la DREAL. Il porte aussi la transversalité des politiques de développement durable via un partenariat avec les collectivités et le réseau associatif. Il élabore également les avis de l'autorité environnementale et gère l'animation des réseaux utiles à l'aménagement durable du territoire.

SERVICE TRANSPORTS MOBILITÉS



LE STM A POUR AMBITION DE RÉPONDRE À LA DEMANDE DE TRANSPORT ET DE MOBILITÉ, EN MINIMISANT LES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT ET EN GARANTISSANT LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Les missions du service concourent à la politique nationale des mobilités au travers du développement des infrastructures pour favoriser la compétitivité du territoire et de l'accompagnement des projets de mobilité des collectivités, tout en proposant les modes de transport les plus durables.

Ses autres missions recouvrent le respect des réglementations qui participent à la sécurité routière et garantissent le respect des règles de la concurrence entre les entreprises de transport. Elles concernent également la connaissance des acteurs économiques, ainsi que l'homologation et la sécurité des véhicules.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL & PILOTAGE RÉGIONAL



LE SGPR ASSURE ESSENTIELLEMENT LES MISSIONS DE SUPPORT ET DE PILOTAGE DE LA DREAL

Le secrétariat général et pilotage régional apporte son appui à la direction, aux services, aux missions et aux unités interdépartementales dans les domaines des ressources humaines (y compris gestion des compétences et prévention / sécurité au travail), du conseil juridique, de l'informatique, de la logistique et des finances.

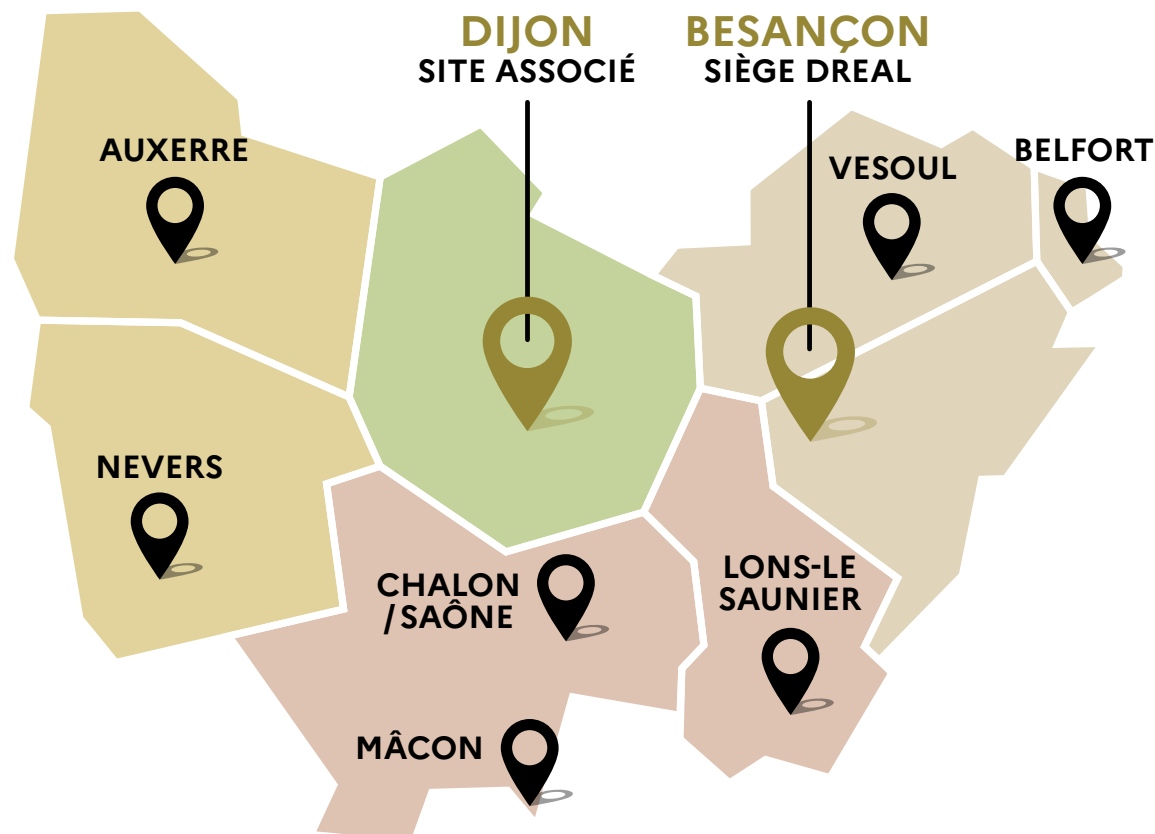
Il assure le pilotage et la gestion des ressources humaines, financières, logistiques et informatiques. Il pilote également les effectifs de la zone de gouvernance des agents du MTECT (DREAL, 8 DDT, 8 SGC) et veille à la bonne répartition des moyens en effectifs et en financement à l'échelle de la ZGE.

DES IMPLANTATIONS DANS TOUTE LA RÉGION

Les neuf implantations de la DREAL permettent de couvrir un territoire riche avec une forte coopération entre les opérateurs, les collectivités territoriales et le tissu associatif.

Le siège de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté est situé à Besançon, auquel est associé un site à Dijon.

Dans les départements, des unités interdépartementales (UiD) interviennent notamment en matière de sécurité industrielle des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).



LES ADRESSES

dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr

AUXERRE

UîD NIÈVRE ET YONNE
17 rue de la Plaine des Isles
89000 AUXERRE
03 39 59 67 40

NEVERS

UîD NIÈVRE ET YONNE
2 rue des Pâtis
58000 NEVERS
03 39 59 67 50

CHALON/SAÔNE

UîD JURA ET SAÔNE-ET-LOIRE
1, rue Georges Feydeau CS 20105
71321 CHALON/SAÔNE CEDEX
03 39 59 67 75

MÂCON

UîD JURA ET SAÔNE-ET-LOIRE
37, bd Henri Dunant BP 94029
71040 MÂCON CEDEX 9
03 39 59 67 90

DIJON

**SITE ASSOCIÉ
UD CÔTE-D'OR**
21, boulevard Voltaire CS 27912
21079 DIJON CEDEX
03 39 59 65 90

BESANÇON

**SIÈGE DREAL
UîD DOUBS, HAUTE-SAÔNE
ET TERRITOIRE DE BELFORT**
Cité administrative Viotte
5, voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANÇON CEDEX
03 39 59 62 00

LONS-LE-SAUNIER

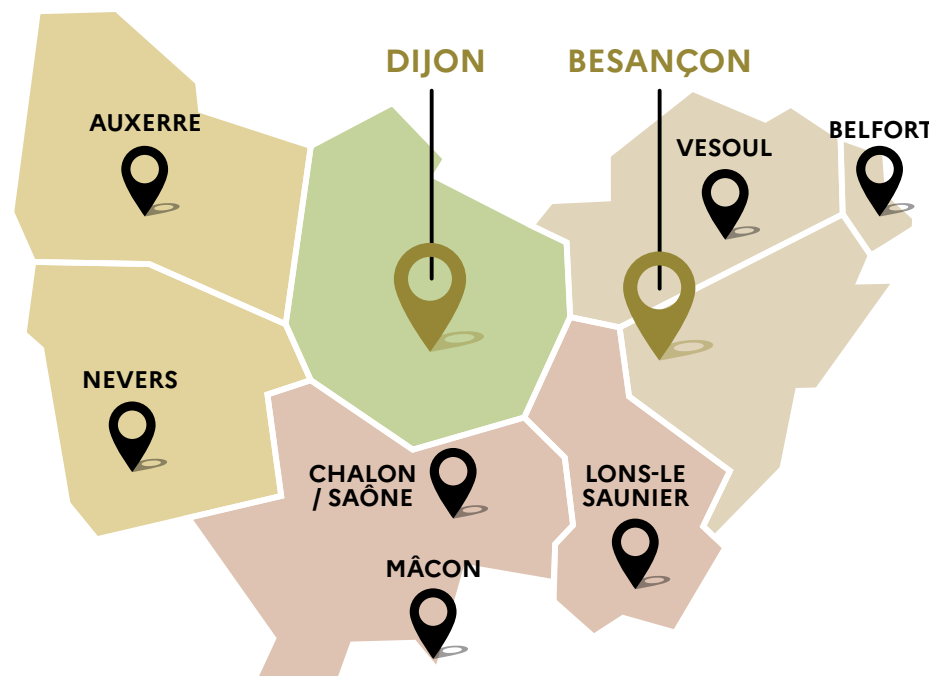
UîD JURA ET SAÔNE-ET-LOIRE
4, Rue du curé Marion
39000 LONS-LE-SAUNIER
03 39 59 67 21

VESOUL

**UîD DOUBS, HAUTE-SAÔNE
ET TERRITOIRE DE BELFORT**
24, Boulevard des Alliés
70000 VESOUL
03 63 37 92 15

BELFORT

**UîD DOUBS, HAUTE-SAÔNE
ET TERRITOIRE DE BELFORT**
8, rue du Peintre Heim CS 70201
90004 BELFORT CEDEX
03 84 58 82 08



CHIFFRES CLÉS EFFECTIFS

DONNÉES 2022

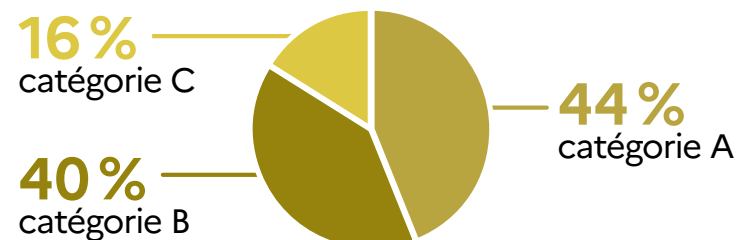
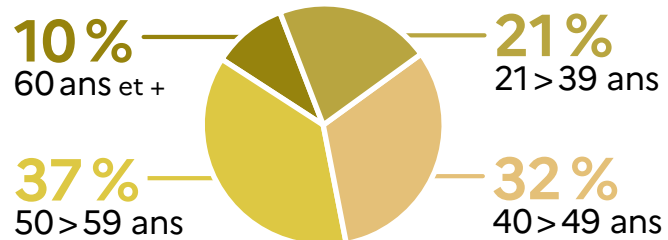


417 agents



âge moyen

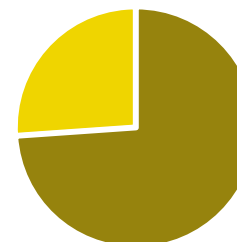
47 ans



244
millions d'euros
de budget annuel



9 implantations
territoriales



74 %
de télétravailleurs

ZONE DE GOUVERNANCE



La DREAL assure un rôle d'animation et de coordination des directions départementales dans les huit départements de Bourgogne-Franche-Comté pour une répartition performante des moyens en effectifs et en financement sur cette zone de gouvernance.

CETTE ORGANISATION FACILITE UN TRAVAIL EN RÉSEAUX DES SERVICES DE L'ÉTAT ET DE LEURS PARTENAIRES.

MANAGEMENT ANIMATION

LA DREAL S'APPUIE SUR UN MANAGEMENT PAR OBJECTIFS.

Ces objectifs stratégiques portent sur des sujets à enjeux pour l'ensemble des services et sont menés en mode projet.

Il sont complétés par les plans d'actions de chaque service.



La DREAL participe activement à la simplification et à la dématérialisation des procédures de l'État.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



// DES ACTIONS CIBLÉES

Les effets du changement climatique sont désormais nettement perceptibles pour tous. La récurrence des canicules estivales et des déficits hydriques ainsi que les événements météorologiques extrêmes nous obligent à repenser nos modes de vie. Cette transition écologique et énergétique se prépare au plus près des territoires et doit infuser chaque versant de l'action publique et privée pour aller vers une économie décarbonée (objectif de neutralité carbone à horizon 2050).

Pour la DREAL la transition écologique constitue à la fois une grille de lecture pour toutes les actions qu'elle mène et un objectif concret dans les domaines de la rénovation énergétique des bâtiments, de la limitation de l'artificialisation des sols, des mobilités douces, du développement des énergies renouvelables, de la gestion quantitative de l'eau, etc.

Source de données, d'expertises et avis en matière environnementale la DREAL apporte une contribution essentielle notamment pour la production des différents schémas régionaux, l'animation des acteurs territoriaux et le financement de projets.

LE DISPOSITIF FONDS VERT

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCO- LOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

Afin de répondre aux enjeux majeurs liés aux crises climatique, énergétique et de la biodiversité, l'État déploie des moyens importants pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

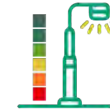
En région Bourgogne-Franche-Comté, 11 mesures sont mises en œuvre avec un budget total de 72,12 millions d'euros pour 2023.

La DREAL est au cœur du dispositif Fonds vert. L'enjeu sera de mobiliser les collectivités et faire émerger des opérations qui répondent aux ambitions et aux priorités des territoires et de l'État en matière de transition écologique.

ACTION 1 : la performance environnementale



Rénovation énergétique
des bâtiments
publics locaux



Rénovation des parcs
luminaires d'éclairage public



Soutien au tri à la source
et valorisation des biodéchets

ACTION 2 : l'adaptation au changement climatique



Milieux aquatiques
et inondations



Incendies
et végétation



Renaturation
des villes

ACTION 3 : l'amélioration du cadre de vie



Zone à faibles émissions
mobilité (ZFE-m)



Recyclage
foncier



Biodiversité



Covoiturage

LA COMMUNICATION



// LES MISSIONS DU PÔLE COMMUNICATION SONT MULTIPLES.

Ces actions et ses réalisations aident à rendre visible et valoriser les actions réalisées par la DREAL, augmenter son attractivité, mais aussi alerter, faire comprendre les rôles de chacun, mobiliser autour des enjeux de la transition écologique, éclairer les débats publics et les décisions des collectivités publiques et autres partenaires.

En interne, il aide à assurer le bon fonctionnement de la collectivité des agents, clarifier les circuits et favoriser la cohésion.

Le pôle communication est rattaché à la direction.

**DREAL
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

CITÉ ADMINISTRATIVE VIOTTE

5 VOIE GISÈLE HALIMI | BP 31269 | 25005 BESANÇON CEDEX

bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr | 03 39 59 62 00

NOVEMBRE 2023